



le Droit Humain
fédération française



APPEL DE LA MAÇONNERIE FRANÇAISE

Les Obédiences adogmatiques fondatrices de "La Maçonnerie Française" adressent aux autorités de la République un appel solennel pour la défense et la mise en valeur du principe de Laïcité dont est fêté le centenaire.

Parce que La Maçonnerie Française est hostile à toute position dogmatique et a combattu depuis plus d'un siècle en faveur de la liberté absolue de conscience ;

Parce que la séparation juridique entre les religions et les institutions publiques est une garantie pour chacun de croire ou de ne pas croire, pour les cultes de s'exprimer librement et pour l'Etat de n'être soumis à aucun magistère religieux ;

Parce que la Laïcité est depuis 1945 un principe constitutionnel et représente un des fondements essentiels non seulement de la République mais aussi de la paix sociale ;

Les Obédiences soussignées :

- Revendiquent une place centrale pour la Laïcité afin d'affirmer la soustraction de l'espace public à tout choix confessionnel ; qu'en conséquence la Laïcité fait partie de la définition de la République en France parce qu'elle est une des formes de la LIBERTÉ.
- Rappellent leur attachement indéfectible à un principe dont la défense est, aujourd'hui plus que jamais, nécessaire sur la totalité du territoire de la République et concerne tous les cultes sans exceptions ; qu'en conséquence, elle représente contre toutes les inégalités qu'engendrent les replis identitaires, la garantie indispensable de l'ÉGALITÉ.
- Réaffirment que la Laïcité est toujours un principe d'actualité et d'avenir : par la solidarité de la communauté nationale contre toutes les discriminations, elle est la seule valeur fondant le « vivre ensemble » dont le nom est FRATERNITÉ.

Les Obédiences de La Maçonnerie Française œuvreront avec toutes les forces républicaines mais en toute indépendance à l'égard des partis, pour que la liberté individuelle de conscience et de culte s'accorde avec la neutralité rigoureuse de toutes les institutions publiques.

Elles ne sauraient accepter une révision de cette loi dont la clarté des principes énoncés comme la force symbolique garantissent, aujourd'hui comme demain, le respect de chacun et la justice pour tous, nécessaires à un nouveau siècle de Laïcité.

Le 9 décembre 2005 - Les Grands Maîtres et Grandes Maîtresses

Jean-Michel QUILLARDET
Grand-Maître du Grand Orient de France

Jean EISENBEIS
Président du Conseil National de la Fédération Française du Droit Humain

Alain POZARNIK
Grand-Maître de la Grande Loge de France

Jean-Marc PETILLOT
Grand-Maître de la Grande Loge Traditionnelle Symbolique Opéra

Marie-Françoise BLANCHET
Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

Jacques MLYNARCZYK
Président du Conseil National de Loge Nationale Française

Claude GUILLAUT-DARCHE
Grand-Maître de la Grande Loge Féminine Memphis Misraïm

Michel MIAILLE
Grand-Maître de Grande Loge Mixte Universelle

Marcelle CHAPPERT
Grand-Maître de la Grande Loge Mixte de France